

# INFORMATION PRESSE

ARTICLE PARU DANS AGRODISTRIBUTION  
JANVIER 2022



**AGRO**  
DISTRIBUTION

## LE CQP AGENT DE SILO EN PLEIN ESSOR

*Par Hélène Laurandel*

Spécifique aux coopératives d'appro-collecte, le CQP agent de silo devrait être délivré cette année à environ 150 salariés. Peut-il être une réponse aux besoins en recrutement de ce métier ?

« Actuellement, nous avons quatre chantiers de formation en cours pour le CQP (certificat de qualification professionnelle) agent de silo. Et au moins trois autres chantiers vont démarrer en septembre prochain », affirme Emmanuel Paris, responsable de cette formation à La Coopération agricole Solutions +.



Le CQP agent de silo est plébiscité par les entreprises coopératives qui ont régulièrement des agents suivant ce parcours certifiant qui peut valoriser officiellement leurs compétences. © GUTNER

Cette formation certifiante devrait concerner en 2022 autour de 150 agents de silo, ce CQP étant « très plébiscité par les entreprises ». Ce certificat professionnel trouve donc plus que jamais sa raison d'être quinze ans après sa création par les partenaires sociaux officialisée le 30 mai 2007 par l'avenant n° 111 à la convention collective concernant les coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux. « Le CQP est créé pour combler les diplômes qui n'existent pas dans l'éducation nationale », ajoute Emmanuel Paris

### Un élément d'attractivité pour l'entreprise

Ce CQP agent de silo s'adresse d'abord aux salariés ayant pour activité le travail du grain au silo, donc plutôt à des agents de silo déjà en poste. Pourrait-il cependant devenir encore plus un outil d'évolution interne

---

pour pallier les besoins en recrutement des entreprises, dont certaines ont à ce jour plusieurs postes ouverts sur ce métier ? Voire une voie d'intégration de futurs candidats, même si ce n'est pas son positionnement aujourd'hui ?

Un tel dispositif peut toutefois déjà jouer sur l'attractivité de l'entreprise en permettant « de donner une perspective d'un parcours certifiant aux agents de silo qui sont en poste ou récemment recrutés ». D'autant que ces salariés n'ont pas toujours eu la chance d'accéder à une qualification professionnelle reconnue officiellement. Ce diplôme peut alors représenter pour eux leur premier certificat de compétence officiel.

### **Un suivi et une évaluation en trois temps par un tuteur**

La formation suivie déroule douze modules sur un an qui abordent aussi bien les questions techniques que de sécurité et aussi de relationnel avec les agriculteurs. Elle fait intervenir trois formateurs : Jonathan Thevenet, consultant pour LCA Solutions +, Ludovic Chargelegue, de FormariskPro et Marc Provot, de Laboragro.

L'évaluation du stagiaire est réalisée à la fin de chaque module et également en trois temps (début, milieu et fin de parcours) par le tuteur qui lui est dédié. « Le tuteur est un responsable technique de l'entreprise et peut suivre jusqu'à deux stagiaires en même temps. Il est bien sûr formé au préalable au tutorat. »

### **Un projet de rénovation en vue**

D'autre part, ce parcours professionnel pourrait faire l'objet d'une rénovation à l'occasion du renouvellement de son inscription au répertoire national des certifications professionnelles (tenu par France compétences) qui arrive à échéance le 5 août prochain.

Cette inscription apporte d'ailleurs toute sa valeur à ce CQP qui présente un triple intérêt pour Emmanuel Paris : « Ce certificat ainsi reconnu permet une véritable reconnaissance professionnelle de compétence, une valorisation de l'image de l'entreprise et de ses salariés et un développement de l'employabilité de ceux-ci. »

Pour retrouver l'actualité de LCA // Solutions+,  
rendez-vous sur notre blog

[Solutionsplus.coop/blog](https://solutionsplus.coop/blog)

